



Ju'Niort a fait sa rentrée

Le Conseil municipal édite à l'occasion de la rentrée des classes une lettre destinée "à tous les grands qui ont des petits citoyens", comme le précise le sous-titre de la publication. Autrement dit, aux parents des 4000 enfants scolarisés dans les écoles publiques niortaises, qui sont ainsi informés des dernières nouveautés dans le domaine scolaire. Quatre importantes questions sont abordées dans cette seconde édition de Ju'Niort. La première concerne les fameux "mercredis de concertation", et la réponse apportée par l'équipe municipale pour assurer l'accueil des enfants. La seconde évoque la réflexion engagée sur le projet de "carte scolaire", à laquelle l'équipe municipale souhaite associer la population niortaise, et dont l'objectif est de maintenir les équilibres d'effectifs. Enfin, Ju'Niort fait le point sur les travaux réalisés cet été dans les écoles, et sur la restauration scolaire : bœuf, traçabilité des produits, facturation etc.

Vous pouvez vous procurer Ju'Niort à l'accueil de l'Hôtel administratif ou en contactant la Direction municipale de l'enseignement et du temps libre au 05 49 78 75 24 ■

Un Institut dans l'université

Le paysage universitaire niortais connaît une nouveauté en cette rentrée avec la création de l'institut "risques industriels, assuranciers et financiers" (Iriaf). Stéphane Mottet en est le jeune chargé de mission. Rencontre.

Vivre à Niort : L'Iriaf, qu'est-ce que c'est exactement ?

Stéphane Mottet : Ce nouvel institut regroupe des formations déjà dispensées sur le pôle universitaire niortais. Elles se résument en deux axes. Le premier est celui de la gestion des risques : on y trouve ainsi une MST⁽¹⁾ "identification, analyse, management des risques et de la sécurité" en première et deuxième année, et un DESS⁽²⁾ "science du danger" avec deux options qui sont le risque industriel et le risque environnemental⁽³⁾. Cette MST et ce DESS regroupent

environ 150 étudiants et existent depuis plusieurs années -ils tournent vraiment très bien-. Le deuxième axe est celui de l'assurance avec un DESS "économie et gestion des assurances dommages et santé" qui concerne une vingtaine d'étudiants. Cette formation, élaborée en concertation avec les mutuelles niortaises, est unique car elle prépare à des métiers extrêmement techniques.

VàN : Toutes ces formations existent déjà. Quel est l'intérêt de les regrouper dans un institut ?

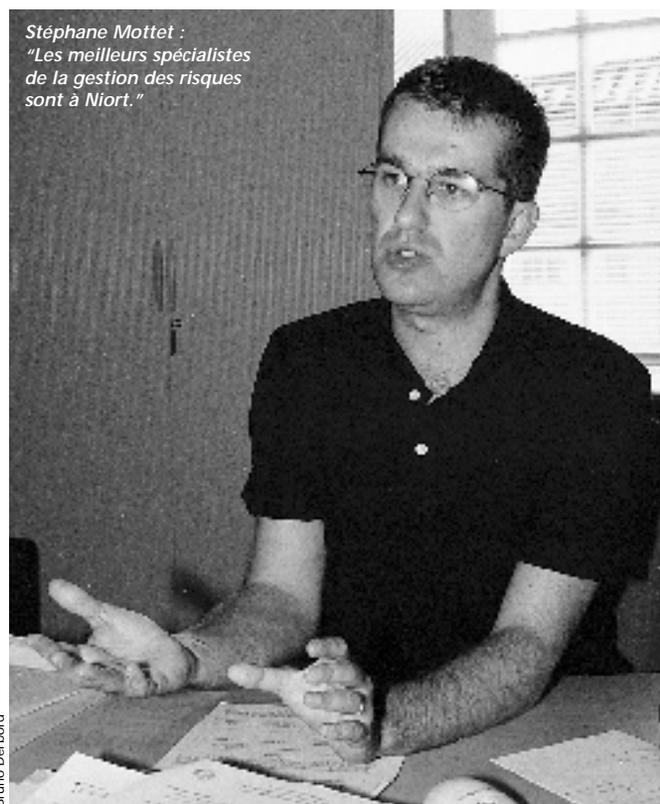
S.M. : Jusqu'ici, ces formations

n'étaient que de simples filières délocalisées de l'université de Poitiers. La création d'un institut nous donne une large autonomie, tant au niveau du fonctionnement que des dotations qui lui seront désormais propres. A terme, nous serons financés en grande partie par l'État et non plus uniquement par les collectivités locales. Ce qui n'empêche pas l'Iriaf d'être toujours dépendant de Poitiers, mais c'est la première fois qu'une de ses composantes est complètement située à Niort. De plus, la naissance d'un tel institut assure la pérennité des formations. La force de ce projet est d'avoir intégré des filières existantes qui marchent bien dans un pôle niortais qui est vraiment le spécialiste des formations autour des risques. Ici, nous avons tous les meilleurs intervenants dans ce domaine, ce qui fait venir des étudiants des quatre coins du pays.

VàN : Vous êtes chargé de mission. Votre rôle consiste en quoi exactement ?

S.M. : J'ai été nommé l'an dernier pour réfléchir au fonctionnement de cet institut. L'année passée a été consacrée à le mettre en place. Je reste chargé de mission pour assurer son démarrage. Au début de l'année 2002, un conseil d'administration nommera un directeur et ils prendront le relais. Quant à moi, je suis également maître de conférence au sein de l'Iriaf.

(1) Maîtrise science et technique.
(2) Diplôme d'études supérieures spécialisées.
(3) Une 3^e option verra bientôt le jour pour former des spécialistes de la sécurité informatique.



Stéphane Mottet :
"Les meilleurs spécialistes de la gestion des risques sont à Niort."

Bruno Dierbord